

Bureau Fédéral

Consultation à distance des 2, 3 et 4 août 2024

Membres ayant répondu à la consultation à distance :

M. Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Nathalie LESDEMA, Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME.

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON et Alain SALMON

A la suite de la saisine de la conciliation du CNOSF par le club de Pornic Basket St Michel contre la décision de la Fédération de rétrograder l'ensemble des équipes seniors en championnat de ligue régionale, un protocole d'accord a été signé prévoyant :

- L'association PORNIC BASKET SAINT MICHEL s'engage à transmettre aux services de la FFBB son plan de trésorerie 2024/2025 dûment complété avant le 2 août 2024 à 12h00 selon le modèle transmis par la fédération ;
- En contrepartie, la FFBB accepte d'engager l'équipe première du club en championnats de France de Nationale Masculine 3 pour la saison 2024/2025.

Suite à la réception du plan de trésorerie du club de Pornic Basket Saint-Michel, le Bureau Fédéral est consulté à distance afin de se prononcer sur ce protocole d'accord.

Les réponses ont été recueillies par mail les 2, 3 et 4 août inclus.

-
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Validation du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres ayant répondu à la consultation.

Les membres du Bureau Fédéral sont également amenés à se prononcer sur la proposition de soumettre le club de Pornic Basket Saint-Michel à un suivi financier renforcé par la Commission de Contrôle de Gestion.

Les réponses ont été recueillies par mail les 2, 3 et 4 août inclus.

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Validation du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres ayant répondu à la consultation.